

**CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**  
**« Poseur de Voies ferrées »**

Date de Réception de la demande	Novembre 2008
Groupe Technique Paritaire du	20 novembre 2008
Créé par les CPNE du	5 décembre 2008
Numéro Répertoire	CQP 072 – 2008 12 05
Date d'échéance	31 décembre 2011

<b>Demandeurs :</b>	<b>Fédération Nationale des Travaux Publics</b> 9, rue de Berri - 75008 PARIS ☎ 01.44.13.31.44
<b>Responsables du dossier :</b>	<b>SETVF</b> <b>Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France</b> 10, rue Washington - 75008 PARIS ☎ 01 44 13 31 95 ☎ 01 44 13 31 97 ✉ setvf@fntp.fr

<b>Secteur d'activité</b>	<b>Travaux Publics</b>
---------------------------	------------------------

**Description sommaire de l'emploi :**

Le poseur de voies ferrées participe au sein d'une équipe, à l'aide d'outillage et/ou de moyens mécanisés, à la réalisation de travaux d'installation de voies ferrées.

Membre d'une équipe, et placé sous l'autorité d'un chef d'équipe, le poseur de voies ferrées est amené à exécuter des tâches diverses, variées, selon des méthodes de travail définies, mettant en œuvre des activités manuelles et mécanisées.

Il est amené à travailler dans différents environnements :

- Voies SNCF,
- Gares ou triages,
- Voies RER ou Métro de la RATP,
- Tramway,
- Voies appartenant à des privés,
- Tunnels,
- Voies ballastées ou en béton,

en France, en Europe voire dans le monde entier.

En matière de prévention, il applique les consignes de sécurité liées aux conditions d'exercice de son emploi et notamment : - risques ferroviaires, risques électriques, travail en présence de trains, travail en présence d'engins TP et ferroviaires.

Sur des chantiers linéaires et mobiles, il réalise à partir des instructions précises de son chef d'équipe les travaux courants de sa spécialité tels que :

- L'approvisionnement des matériels, matériaux et outillages sur les voies
- La mise en place des voies ferrées, leurs assemblages (rails, traverses, attaches) et leurs réglages,
- Le déchargement du ballast sur les voies
- Les opérations de calage et de nivellement de la voie associées

La bonne exécution de ces travaux implique notamment qu'il :

- connaisse le matériel et sache utiliser l'outillage spécifique,
- respecte les ordres de commandements et travaille en bonne coordination avec les membres de l'équipe et les autres acteurs du chantier.

<b>Dénomination de la Qualification</b>	<b>Poseur de voies ferrées</b>
---	--------------------------------

<b>Classement</b>	Niveau II – Position 1 coefficient 125 de la Convention Collective Nationale des Ouvriers des Travaux Publics
-------------------	---

**Dispositif d'évaluation et REFERENTIEL DE CERTIFICATION ET MODALITES D'EVALUATION DES  
COMPETENCES DU TITULAIRE DU C Q P « Poseur de Voies ferrées »**

COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION				TOTAL DE POINTS
	CARNET DE VALIDATION	EPREUVE PRATIQUE	QCM	ENTRETIEN JURY	
<b>I- SECURITE ET COMMUNICATION</b>	<b>30</b>		<b>10</b>	<b>10</b>	<b>50</b>
<b>I1- PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE</b>					
1. Utiliser l'équipement de protection individuel adapté aux travaux à réaliser					
2. Identifier et délimiter les zones de travail à risques, liées à la circulation des trains, qui nécessitent une protection, à partir des consignes du chef d'équipe	<b>10</b>		<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>15</b>
3. Installer / Déposer les dispositifs de protection collectifs adaptés aux types de chantier et aux conditions de travail					
<b>I2- COMMUNICATION</b>					
1. Respecter les ordres de commandement et consignes					
2. Coordonner son travail avec les membres de l'équipe et les autres acteurs du chantier	<b>10</b>		<b>2,5</b>	<b>5</b>	<b>17,5</b>
3. Rendre compte au chef d'équipe en cas de non-conformités et l'alerter en cas de risque					
<b>I3- MANUTENTION</b>					
1. Installer les accessoires et équipements des engins de chantier, en sécurité, en respectant les directives					
2. Manutentionner les éléments constitutifs de voies ou appareils de voies, en appliquant les bons gestes et postures et en respectant les directives	<b>10</b>		<b>5</b>	<b>2,5</b>	<b>17,5</b>
4. Participer à la manutention des appareils de voies en appliquant les techniques de levage adaptées et en respectant les directives					
<b>II- ORGANISATION</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>50</b>
1. Choisir au lieu de stockage les matériels et préparer les outillages et consommables adaptés, à partir des consignes du chef d'équipe					
2. Charger le matériel et l'outillage dans les camions en veillant à respecter un ordre logique de rangement					
3. Approvisionner le matériel et l'outillage sur les voies, au bon endroit, en bonne quantité et au gabarit	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>50</b>
4. Vérifier l'état de l'outillage (niveaux, plein, filtres à air) afin d'assurer son fonctionnement pérenne					
5. En fin de chantier, ramasser le matériel, ranger l'outillage, rassembler, trier et évacuer les déchets de chantier					
<b>III - TECHNIQUE</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>100</b>
<b>III1- MISE EN PLACE, ASSEMBLAGE, RENOUELEMENT</b>					
1. Positionner les traverses ou supports en respectant les règles de travelage, d'équerrage					
2. Positionner les rails ou fers et les assembler (après les avoir tronçonnés et percés) avec des moyens mécaniques, semi mécaniques ou manuels					
3. Effectuer le raccordement des joints (pose des éclisses, des cés, des profils isolants)-en respectant les ouvertures	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>30</b>
4. Participer au réglage fin de l'ensemble des pièces montées					
5. Effectuer un serrage mesuré des éléments de fixation					
6. Sur un chantier de renouvellement, démonter et trier les éléments constitutifs de la voie et ou de l'appareil de voie pour la réexpédition					
<b>III2- BALLASTAGE</b>					
1. Participer au calage de la voie avant le déchargement du ballast pour éviter tout risque de déraillement					
2. Préparer le train de ballast (enlever les sécurités, desserrer les attelages) et vérifier le bon fonctionnement des leviers de manœuvre des trémies	<b>5</b>		<b>2,5</b>	<b>10</b>	<b>17,5</b>
3. En fonction des consignes de relevage, décharger le ballast et en gérer la répartition entre les traverses					
<b>III3- BOURRAGE, REGALAGE, DEGARNISSAGE</b>					
1. Effectuer le bourrage à la fourche ou en utilisant le vibreur Jackson pour niveler la voie					
2. Régaler le ballast (répartir) avec une fourche pour rétablir les profils de ballast	<b>5</b>		<b>2,5</b>	<b>5</b>	<b>12,5</b>
3. Effectuer le dégarnissage manuel d'une traverse ou d'un support					
<b>III4- LIBERATION DES LRS OU INCORPORATION D'UN APPAREIL DANS UN LRS</b>					
1. Détacher, lever les rails, poser des rouleaux et mettre en place des vérins pour préparer la libération des longs rails soudés					
2. Couper, tirer et frapper le rail pour l'étirer et le ramener à une température de référence	<b>10</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>20</b>
3. Séquencer et enchaîner les tâches dans l'ordre du mode opératoire					
<b>III5- MAINTENANCE</b>					
1. Participer aux travaux de remplacement d'éléments constitutifs de voies ou d'appareils de voies					
2. Participer aux travaux de remise à la cote (écartement, géométrie, tenue des attaches) sur voies courantes		<b>10</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>20</b>
3. Participer aux travaux de remise à la cote sur les appareils de voies (équilibrage, écartement, cotes de protection des pointes...)					
<b>TOTAL GENERAL DE POINTS</b>	<b>75</b>	<b>35</b>	<b>40</b>	<b>50</b>	<b>200</b>

Pour obtenir le CQP, le candidat doit recueillir un minimum de 125 points sur 200.